Département de l 'Oise

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton de Chaumont en Vexin

République Française
MAIRIE DE THIBIVILLERS
60240
4 rue des Tilleuls
03.44.49.13.26
thibivillers@wanadoo.fr
Site internet www.thibivillers.com

*Convocation du 7 décembre 2020*

# COMPTE RENDU
## Séance du 12 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le douze décembre, à neuf heures et quinze minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence du maire, M. JUBAULT Yannick.

**Etaient présents** : Madame LEROUX Isabelle, Madame CARPENTIER Sandy, Madame TROTIN Emmanuelle, Madame CORVELLEC Marina, Madame JACQUEMIN Marie-Josée, M. MONGIOJ Giuseppe, M. HARROIS Frédéric, M. VAN DAMME Mathieu, M. JUBAULT Yannick, M. CARON Christophe, M. CHANUDET Cédric.

Secrétaire de séance : M. VAN DAMME Mathieu

Monsieur le maire ouvre la séance à 9h15 et présente l'ordre du jour.

**Ordre du jour**

**Approbation du compte rendu du 10 octobre 2020**

Fêtes et cérémonie Carte cadeaux

Questions diverses

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 NOVEMBRE2020**
Le conseil approuve le compte rendu à l'unanimité.

**APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DE CARTES CADEAUX**
**(DÉLIBERATION 56/2020)**

Il est proposé de régulariser par une délibération les dépenses faites aux mandats précédents sur l'exercice 2019 et 2020 concernant des naissances et des remerciements adressés au personnel actif et retraité.
A chaque naissance, la collectivité offre une carte cadeau de 15 € pour féliciter les heureux parents.
Il pourrait être envisagé également de perpétuer ces cartes pour un autre usage, par exemple le personnel territorial.
En conséquence, l'assemblée délibérante doit se prononcer sur le principe de l'attribution de cartes cadeau et sur le montant de la dépense qui en résulte.

DÉLIBÉRATION

Entendu l'exposé de monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés, décide d'approuver la dépense d'achat de cartes cadeau à offrir aux nouveaux parents et au personnel territorial actif et retraité.

FIXE le montant de la dépense à engager :
- 15 euros pour les naissances

République Française
MAIRIE DE THIBIVILLERS
60240
4 rue des Tilleuls
03.44.49.13.26
thibivillers@wanadoo.fr
Site internet www.thibivillers.com

DIT que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » du budget communal 2021.

***Questions diverses :***

1/ M. Caron Christophe a organisé une réunion téléphonique pendant la réunion du conseil avec Mme De Quelen, architecte pressentie pour la restauration de l'église. Ce projet de restauration concerne essentiellement l'assainissement de l'édifice pour une meilleure conservation, dans lequel on relève aujourd'hui la présence d'humidité et d'insalubrité. Son travail consistera à rassembler un maximum d'informations sur la maçonnerie de l'époque dans les archives et dans les différents documents d'anciens travaux. Cela permettra de comprendre les problèmes, éventuellement récurrents, tels que les défauts de maçonnerie extérieure et l'état sanitaire intérieur, mobilier et boiserie. Cela sera établi graphiquement sur plan et permettra de développer un projet de restauration de manière hiérarchisée avec des priorités. La restauration pourrait être étalée en trois (ou plus) tranches afin de faciliter le financement. Il sera aussi fait une proposition d'étude des décors.
M. le maire interroge sur les délais des travaux. Mme De Quelen répond que chaque tranche de travaux prend environ une année. (Donc pour ce projet environ 3 à 5 ans).
Cela représente un budget important, une première estimation (très approximative) serait de l'ordre de 500 000€ qui pourraient être subventionnés à hauteur de 80%. D'après les premiers constats, l'infiltration de l'humidité à l'intérieur de l'édifice semble être l'élément le plus préoccupant. Il est remarqué également que la conception carrelée du sol de façon étanche sur ciment, ne fait qu'accroître le problème.
Mme De Quelen est remerciée pour son intervention limpide et synthétique lors du conseil municipal.

2/ Des déchets variés (type papiers, plastiques, cartons, bouteilles et autres canettes de métal ...) aux abords des routes de notre village sont signalés. La famille Lagarde, parents et enfants, a pris la belle initiative, lors de ses promenades de fin de semaine, de nettoyer le bord de ces routes, en ramassant ces déchets. Le conseil les remercie pour cet acte citoyen.
Cela amène le conseil à réfléchir à un projet de nettoyage des bordures des routes communales, de manière mensuelle, auquel nous pourrions impliquer les habitants du village, et en particulier le tout nouveau conseil municipal des jeunes.
Monsieur le maire précise que, grâce à l'aide des enfants, il est souvent plus facile de sensibiliser les adultes à la préservation de l'environnement.

3/ L'élection du conseil des jeunes aura lieu le dimanche 13/12/20. Une photo des élus sera prise pour pouvoir l'insérer dans le livret d'accueil (sous condition de l'accord parental concernant le droit à l'image).

4/ Concernant le tintement de la cloche de l'église la nuit, les résultats du sondage étant très mitigés et en nombre peu suffisant, il est décidé par l'ensemble du conseil de remettre en fonctionnement la cloche sans interruption nocturne. Il y aura donc un tintement toutes les heures, en particulier entre minuit et six heures du matin, comme cela a toujours été le cas dans notre village.

5/ M. le maire nous informe avoir reçu la veille, une mise en demeure de la part de la famille Clopeau, locataire d'un bien communal, pour une remise en état de leur logement. Monsieur le maire explique qu'il n'a pas eu le temps de bien examiner les faits reprochés, et décide d'en discuter à la prochaine réunion du conseil.

6/ Un représentant du SE60 à proposer d'intervenir pour le passage en led de l'éclairage public. Une subvention de 54% pourrait être octroyée rendant cette proposition pertinente. Un devis a été demandé.
Le changement des ampoules de nos candélabres par notre cantonnier, semble être compliqué. Il lui faudrait certaines habilitations en électricité pour intervenir.

7/ M. Harrois Frédéric nous informe que la couleur de ces candélabres correspond à un RAL 6009.

République Française
MAIRIE DE THIBIVILLERS
60240
4 rue des Tilleuls
03.44.49.13.26
thibivillers@wanadoo.fr
Site internet www.thibivillers.com

8/Une horloge astronomique pourrait être installée de manière à pouvoir gérer l'éclairage de l'église, et celui du village en tenant compte du lever et du coucher du soleil variables en fonction des saisons.

9/ M. le maire nous informe que notre cantonnier, M. Selgas Pires Andy, est à la recherche d'un logement plus proche de son lieu de travail. L'appartement situé au-dessus de la mairie étant toujours vacant, et n'intéressant pas la secrétaire de mairie qui se plaint pourtant d'habiter un logement trop humide, pourrait lui être proposé. Après quelques travaux de remise aux normes, il pourrait être envisagé d'attribuer ce logement à notre cantonnier. Il est proposé de lui demander, au cas où il serait intéressé, de laisser faire les quelques travaux de remise en état de décoration au futur locataire, en échange des 2 ou 3 premiers loyers offerts. Le conseil est favorable à l'idée.
M. Chanudet Cédric a fait faire un diagnostic sur ce logement, le plus gros des travaux sera la partie de remise aux normes électriques. D'autres devis pourront être demandés.

10/ Au sujet des vignes, le projet communal avance bien. Mme Jubault Marie Hélène, déléguée à la commission écologie, intervient pour nous informer de la situation. Des analyses de sol ont été effectuées, pour un coût de 150€, permettant de connaitre les variétés de vignes les plus appropriées. Les pépinières Guillaume, situées dans le jura, ont fait parvenir un devis. Celui-ci comprend la fourniture des pieds de vigne et également l'assistance technique des premières années. Les 500 pieds prévus représentent un investissement à hauteur d'environ 2 euros le pied.
La culture du raisin blanc est préférée, étant plus simple à produire.
Le sénateur de l'Oise Paccaud, approuve et soutient ce projet et a demandé à être informé de son évolution. Monsieur le Sénateur Paccaud a annoncé être favorable à un éventuel soutien financier.
Pour la mise en condition du sol, monsieur Hervé Renaud, agriculteur à Thibivillers, a proposé de faire gracieusement le décompactage de la terre à 60 cm de profondeur avant la plantation des pieds de vigne. Monsieur le Maire nous informe que sur le plan juridique, les collectivités peuvent désormais, sous certaines conditions, vendre leur vin. Le vin communal pourra aussi être proposé lors des réunions et manifestations municipales. La proposition est faite, dans un esprit toujours plus écologique, de faire du vin nature, sans aucun produit rajouté.
L'entourage des vignes sera arboré de fruitiers locaux, de manière à permettre une protection de la population et du vignoble, d'éventuels produits pesticides d'origine agricole, et aussi pour favoriser la biodiversité. Le conseil approuve.

11/ La plantation de la haie végétale mixte et bocagère que nous souhaitons sur le chemin vert (chemin des ânes), grâce à la subvention régionale dans le cadre du plan « 1 million d'arbres », est étudiée. Le but de ce projet de végétalisation écologique est de créer une barrière aux pesticides, provenant des champs avoisinants. Le chemin appartient à la commune de Jaméricourt. Son maire, monsieur Gernez, nous a donné un accord préalable pour y planter la haie, à condition de laisser un passage suffisant pour la circulation des engins agricoles.

12/ Le village a été joliment décoré, sur les bâtiments communaux de guirlandes électriques, notamment grâce aux efforts du cantonnier et de M. Harrois Frédéric. Le conseil les félicite.

13/ Le concours de la plus belle maison décorée est lancé, des prix sont proposés et un tract de relance doit être fait afin d'inciter davantage d'habitants à jouer le jeu. Un jury composé de trois adultes et de trois enfants sera établi (trois conseillers et trois enfants du conseil municipal des jeunes, volontaires). Des récompenses à définir seront attribuées aux 3 premiers. Le jury statuera probablement dans la période des fêtes de fin d'année.

Département de l 'Oise

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton de Chaumont en Vexin

République Française
MAIRIE DE THIBIVILLERS
60240
4 rue des Tilleuls
03.44.49.13.26
thibivillers@wanadoo.fr
Site internet www.thibivillers.com

14/ M. Harrois Fréderic nous informe que la tondeuse de la commune n'est pas adaptée et qu'il faudra investir sur une tondeuse plus efficace. Il est précisé que le matériel consacré aux espaces verts est renouvelé au fur et à mesure des besoins. Le conseil approuve.

15/Concernant l'attribution de cadeaux de fin d'année pour les agents de la commune, il est décidé de donner une carte cadeau d'une valeur de 50€ pour chacun d'eux (Mme Clopeau Bénédicte et M. Selgas Pires Andy).
Une très large majorité des conseillers propose une prime de fin d'année pour notre cantonnier de 200€ net, en remerciement du travail fourni, de son dévouement, de sa disponibilité, de son bon esprit et de son implication dans la dynamique rassembleuse voulue par la municipalité.
Il est décidé de ne pas donner de carte cadeau de fin d'année pour l'ancien cantonnier, M. Bordais.

16/ M. le maire nous informe de la nécessité de changer le logiciel de travail de notre secrétaire de mairie. Mme Clopeau Bénédicte, nous propose un logiciel plus performant, plus efficace, à un prix plus attractif que l'actuel. Le service après-vente semble également plus optimisé. Le commercial de ce nouveau logiciel propose de le mettre en place et offrir l'abonnement jusqu'à la fin du contrat actuel. Le conseil approuve. Nous attendons le devis correspondant.

17/ Au sujet de la mise en place de l'arbre de noël, Mme Jacquemin Marie José se propose de faire les décorations, accompagnée par notre cantonnier, et madame Emmanuelle Trotin. L'arbre de Noël sera placé sous le préau du four à pain. Pendant la fête, nous allumerons le four afin de donner une ambiance conviviale à cet évènement. L'accent sera mis sur le respect des mesures sanitaires requises.

18/ Pour l'acquisition de la propriété Briand, monsieur le Maire a rdv le 21 décembre prochain en l'étude du notaire d'Auneuil pour signer la promesse d'achat du bien, ce qui est encourageant pour l'avancement du projet.

19/ M. Mongioj Giuseppe, ayant assisté à une réunion de la commission SMOTH, en tant que délégué, nous informe de l'ouverture commerciale prochaine des réseaux fibre à deux opérateurs (FREE et ORANGE) en plus de l'opérateur actuel (SFR). Il rapporte également que l'ensemble du département de l'Oise est désormais couvert par la fibre.

20/ M. Chanudet Cédric se propose de trouver des solutions peu onéreuses pour faire baisser significativement les consommations électriques du village. Notamment au niveau de l'église. Le conseil approuve.

*L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 12h10.*

*Signature du Maire*
*JUBAULT Yannick*